



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 15 juillet 2024

début : 16h00

Présidence :	M. Patrick Emery, Syndic
Municipaux :	Mme Sonia Hugentobler, Vice-Syndique et Mme Muriel Preti MM. Grégoire Favre, Roland Galley, Pierre Jordan et Michel Rochat

Invitations

de déléguer :

- Mme Muriel Preti et M. Grégoire Favre à la partie officielle du CVAI 2024 le 22 septembre 2024.
 - Mme Sonia Hugentobler et M. Pierre Jordan à la rencontre de l'Amicale de l'Absinthe le 22 septembre 2024.
- que sous réserve de ses possibilités, M. Patrick Emery répondra présent à l'invitation du Chef de service et chef de l'EMCC au 4ème volet du Cycle de conférences sur la protection de la population qui se déroulera le 23 août 2024.

Route de la Main de Fer à Carrouge

de valider l'offre reçue pour la pose de micro béton bitumineux à froid, fortement polymérisé et posé en bicoûches, sur environ 1500 m² (chaud sur 4 m²) dans le cadre de la campagne d'entretien des routes 2024.

PECC communal

de valider et de récompenser les trois gagnants tirés au sort, dans le cadre du sondage, par Mme Annick Gilliéron en charge du PECC communal.

CAMAC 230933 / Jordan Pierre, Yves et Jordan Ecoffey Anne

de délivrer simultanément le permis de construire et le permis d'habiter à MM. Pierre et Yves Jordan et Mme Anne Jordan Ecoffey, mise en conformité de divers travaux réalisés depuis 1972 sur le bâtiment ECA 148 et de la démolition du bâtiment ECA 202, sur la parcelle N°20 au chemin de la Fontanettaz 17 à Carrouge.

CAMAC 229420 / Le Marronnier Vert

de mettre à l'enquête publique la transformation du rural existant en 7 appartements, installation d'une PAC air-eau et de panneaux photovoltaïques et thermiques.

CAMAC 234574 / dos Reis Filipe et Christel

de mettre à l'enquête publique la construction d'une piscine enterrée avec une PAC.

CAMAC 234902 / Piras Francesco et Petersen Helena

de mettre à l'enquête publique l'agrandissement et le changement d'affectation du bûcher.

CAMAC 223176 / Reymond Alain

de valider les échantillons remis pour : les tuiles : Joran coulissante, gris anthracite - les façades : crépi ribé plein, RAL 7047 (gris très clair) - les soubassements : crépi ribé plein, RAL 7036 (gris platine).

CAMAC 224160 / Blanc Etienne

tenant compte du rapport de visite rédigé par M. Pierre Jordan, de délivrer le permis d'habiter/utiliser dans le cadre de l'agrandissement d'une fenêtre en porte-fenêtre.

CAMAC 222966 / Jordan Patrice

tenant compte du rapport de visite rédigé par M. Pierre Jordan, de délivrer le permis d'utiliser/habiter, en le conditionnant à la remise des documents manquant, dans le cadre de la réfection de la toiture, remplacement de la charpente, isolation, nouvelle couverture et pose de capteurs photovoltaïques.

CAMAC 232742 / Jordan Aline

tenant compte de la synthèse positive de la Camac, de délivrer le permis de construire pour la construction d'une terrasse sur pilotis et transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre.

CAMAC 201570 / Pennese Stefano et Bekkali Zineb

de délivrer le permis d'habiter/d'utiliser pour la création d'un traiteur à l'emporter, transformations intérieures et en façades, isolation périphérique de l'atelier, installation d'un système de ventilation et d'une pompe à chaleur, et installation d'un cabanon de jardin.

CAMAC 211696 / Pasche Johanna et Baudois Cédric

de délivrer le permis d'habiter/d'utiliser suite à la construction d'une villa familiale.

Parcelle N°4207

d'autoriser, sous réserve de la remise de la signature des voisins parcellaires, le remplacement d'une haie, en bordure du trottoir communal, par un muret de maximum 60 cm de hauteur et la pose d'un treillis au-dessus.

Parcelle N°601

d'autoriser, sous réserve de la remise de la signature des voisins parcellaires, la création de deux places de parc en dalles béton alvéolées et le remplacement des bordures en béton par des pavés.

Parcelle N°593 (Lot F1)

tenant compte que le dossier remis est complet, d'autoriser l'installation d'une pergola bioclimatique à lames amovibles d'une longueur de 5645 mm, profondeur de 4000 mm et hauteur de 2500 mm, structure en aluminium de couleur gris anthracite RAL 7016.

Parcelle N°702

de signer le formulaire d'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) pour la pose de 114 m² de panneaux solaires photovoltaïques.

Parcelle N°2003

de signer le formulaire d'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) pour la pose de 41.008 m² de panneaux solaires photovoltaïques.

Parcelle N°2098

de valider les travaux annoncés qui ne nécessitent pas une autorisation municipale, soit : que la partie boisée de la maison, sur la partie nord et la partie ouest, sera repeinte dès le mois d'août ou de septembre, blanc pour les crépis et brun pour le bois - du remplacement des fenêtres côté sud par des nouvelles avec triple vitrage dont la partie extérieure sera brune comme actuellement.

Parcelle N°4540

de prendre note de l'annonce d'installation d'une piscine hors-sol démontable d'un diamètre de 4.5m et d'une hauteur de 1.20m.

Immeubles Route d'En Bas 29-31-33-35 à Carrouge

d'écrire à la gérance pour leur demander de bien vouloir informer leur concierge de ne plus déposer le gazon coupé sur la zone pompier, et le prier de nettoyer cet endroit vu les odeurs que le tas dégage.

Bornes hydrantes

de commander à Hinni Infra Services à St-Légier - La Chiésaz, les travaux de leur variante 2.

Naturalisations

que suite à la prise de position positive du Service de la population effectuée par courrier du 2 juillet 2024, de rendre une décision finale, soit de préavis favorablement à la décision d'octroi de bourgeoisie d'une habitante de Mézières.

que suite à la prise de position positive du Service de la population effectuée par courrier du 8 juillet 2024, de rendre une décision finale, soit de préavis favorablement à la décision d'octroi de bourgeoisie d'un habitant de Carrouge.

que suite à la prise de position positive du Service de la population effectuée par courrier du 10 juillet 2024, de rendre une décision finale, soit de préavis favorablement à la décision d'octroi de bourgeoisie d'une habitante de Carrouge.

PPE Route du Village

de mandater une entreprise d'électricité pour faire les corrections attendues sur les installations électriques du compteur N°966330, d'ici au 30 septembre 2024.

Villa communale à Carrouge

de mandater une entreprise d'électricité pour faire les corrections attendues sur les installations électriques du compteur N°118501, d'ici au 30 septembre 2024.

Garderie Les Libellules à Carrouge

de valider le devis reçu d'un carreleur pour la fourniture et la pose du carrelage de l'entre-meuble de la cuisine.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic  Patrick Emery

La Secrétaire  Valérie Pasteris

